



*Tu as donné l'amour, l'amitié,
la confiance et la force.*

Sa famille a l'immense tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean MORY

survenu le 14 août 2012

Font part de leur peine:

Ses chers enfants :

Anne et Pierre **Blaser-Mory**, à Lignières/NE;

Corinne et Claude-Alain **Rudolf-Mory**, à Coffrane/NE;

Nathalie et Lionel **Paratte-Mory**, à Neuchâtel;

Ses chers petits-enfants:

Sophie, Emmanuelle, Valentin, Xavier, Grégoire, Coralie, Thaïs et Jenna;

Sa sœur, ses belles-sœurs, ses beaux-frères, leurs familles;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Notre-Dame à Vevey, le
vendredi 17 août à 10 h 30.

Domicile de la famille:

Anne Blaser-Mory, Eussinges 5, 2523 **Lignières**/NE.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.